

## Présentation Générale



24H/24 et 7J/7, RTE aiguille les flux d'électricité des centrales de production vers les zones de consommation, au meilleur coût pour ses clients et la collectivité. Architecte et maître d'œuvre du marché de l'électricité, RTE conçoit des solutions pour optimiser son fonctionnement et l'utilisation des infrastructures du réseau de transport d'électricité. RTE innove pour adapter le réseau aux enjeux de la transition énergétique. RTE est en dialogue constant avec l'ensemble de ses parties prenantes, au plan local, national et européen. Les 8500 collaborateurs de RTE sont au cœur de la performance de l'entreprise.

### RTE en Ile-de-France

Territoire densément peuplé, l'Île-de-France représente 15% de la consommation française d'électricité. Ne disposant que de moyens de production limités, notamment en raison de son urbanisation la région a recours à la solidarité électrique entre les territoires permise par le réseau de transport pour couvrir 95% de ses besoins en électricité. Le réseau de transport d'électricité joue un rôle essentiel pour assurer la sécurité de l'alimentation électrique de l'Île-de-France et plus particulièrement de l'agglomération parisienne. Il achemine le courant depuis les sites de production situés dans les régions voisines (Haute-Normandie, Centre, Champagne-Ardenne, Picardie) ou plus loin en Europe.

---

## Un atout pour la compétitivité

La sûreté et la qualité de l’approvisionnement électrique sont des facteurs importants de compétitivité et d’attractivité du territoire. Assurer une alimentation électrique de qualité et pérenne dans le temps, basée sur la mutualisation des sources d’énergie et des profils de consommation à l’échelle locale, nationale et européenne, est au cœur de la mission de service public de RTE. Cela demande d’anticiper les évolutions des territoires, comme la création du Grand Paris.

## Les investissements liés au Grand Paris



### Quels sont les enjeux électriques du Grand Paris ?

Une consommation électrique plus économe, mais en hausse. Le Grand Paris vise à construire une métropole du XXI<sup>e</sup> siècle attractive, compétitive et durable. Ce projet d’aménagement accompagnera la vitalité démographique et économique de l’Île-de-France. Tous les efforts doivent être encouragés pour renforcer la maîtrise de l’énergie : les économies anticipées pourraient ainsi atteindre jusqu’à 1 000 mégawatts à l’horizon 2030. Il est prévu des besoins supplémentaires nets de l’ordre de 2 000 mégawatts. Ces besoins sont liés notamment aux nouvelles lignes de métro et aux nouvelles gares du Grand Paris Express, au développement de data center et de véhicules électriques, et à la croissance démographique de la région. Ils représentent près d’un tiers de la consommation actuelle du Grand Paris. [Voir l’infographie ici](#)

**Un niveau significatif d’investissement.** [Un schéma décennal de développement du réseau de transport d’électricité](#), publié chaque année, dresse la liste des investissements à envisager dans les dix ans à venir pour accompagner les évolutions de la consommation et de la production d’électricité. À plus long terme, il esquisse les besoins d’adaptation possibles du réseau selon différents scénarios. Les évolutions des territoires sont ainsi anticipées, afin de fiabiliser l’alimentation électrique.

**De nombreux projets sont à ce titre déjà lancés pour adapter le réseau aux tracés des futures lignes de transport en commun en Ile-de-France, et accompagner le développement des pôles urbains et économiques du Grand Paris.** Ce programme se traduit par un niveau d’investissement significatif en Île-de-France. Après avoir dépensé 350 millions € depuis 2013, **RTE prévoit d’investir dans la région environ 570 millions € entre 2018 et 2023.**

## La politique achat dans le cadre du Grand Paris

La politique achats de RTE repose sur cinq axes principaux :

- Le recours à la concurrence à partir d'une prescription favorisant le recours à l'offre du marché ;
- Le recours à la mieux-disance lorsqu'adapté, en prenant notamment en compte le retour d'expérience des prestations antérieures ou des critères RSE ;
- Une sélection transparente et équitable des fournisseurs ;
- Des contrats équilibrés en termes de risques et de responsabilités ;
- Au-delà des contrats, des relations de confiance avec chaque fournisseur.

Plus d'information sur **l'organisation des achats, le cadre réglementaire d'intervention et les domaines d'achats** ...[\[lire la suite\]](#)

### Devenir Fournisseur RTE



Se porter candidat relève soit d'une démarche commerciale spontanée du fournisseur soit d'une manifestation d'intérêt à la suite d'une publicité publiée au supplément du Journal Officiel de l'Union Européenne ([JOUE](#)) dans le cadre des Directives Européennes ou encore en déposant une proposition spontanée ou en répondant à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur ce même site [CCI Business](#).

Il existe plusieurs types de publicité :

- L'avis sur l'existence d'un système de qualification permet aux fournisseurs qui souhaitent être qualifiés pour un couple produit/fournisseur de manifester leur intérêt. Dans le cas d'une consultation sur ce domaine d'achat, les fournisseurs qualifiés peuvent être sélectionnés pour participer à la consultation sur les projets de marchés. *Pour rechercher les systèmes de qualification du domaine Infrastructure de Réseau de Transport, se référer au [supplément du Journal Officiel de l'Union Européenne \(JOUE\)](#) ;*

- 
- Pour les autres avis (avis de marché, avis de concours, avis périodique indicatif), il s'agit pour les fournisseurs de manifester leur intérêt pour participer à la consultation sur le projet de marché indiqué dans l'avis.

Sur la base d'une évaluation sur dossier complétée le cas échéant par des tests de produit, RTE établit une liste des entreprises aptes ou qualifiées. À partir de cette liste et sur la base de critères de sélection, RTE procède à la constitution de la liste des entreprises appelées à participer à la consultation. RTE adresse ensuite un dossier de consultation aux entreprises admises à déposer une offre dans tous les cas de projets de marchés

***Pour travailler avec RTE, une entreprise doit satisfaire aux critères suivants ... [\[lire la suite\]](#)***

## **Les consultations de RTE**



Les avis de publicité européens sont disponibles sur le site du [Supplément au Journal Officiel de l'Union Européenne](#). Pour les consulter, il vous suffit de cliquer sur ce lien, puis de renseigner «RTE» ou «Réseau de Transport d'Électricité» dans le champ «Pouvoir adjudicateur», avant de valider votre recherche. Si vous souhaitez obtenir plus d'aide sur l'interface de recherche, consultez l'aide en ligne du site du [Supplément au Journal Officiel de l'Union Européenne](#), en cliquant sur l'icône «Informations» du menu.

## **Les appels à manifestation d'intérêt (AMI)**

En amont des appels d'offres, RTE souhaite mettre à disposition des PME compétentes, les AMI pour les travaux d'aménagement du Grand Paris.

**Pour l'année 2018**, plusieurs AMI et avis de marché ont été publiés :

- 
- Département 95 : Travaux pour l'**aménagement paysager** du poste électrique de CERGY
  - Appel à Manifestation d'Intérêt concernant des travaux de **mise en conformité de l'assainissement et de l'aménagement des espaces verts** au poste de Mézerolles.
  - Département 92 : Appel à Manifestation d'Intérêt concernant la **création d'un vestiaire** au poste de Harcourt de ISSY.
  - Département 93 : Avis de marché pour la **conception et la réalisation d'ouvrages techniques** (et notamment une galerie technique) en vue de la mise en souterrain partielle des lignes aériennes 225 kV Plessis-Gassot/Seine 1-2-3-4a (95).

Retrouvez les AMI des années passées [ICI](#).

## Les marchés attribués

RTE valorise ses partenaires et les compétences mobilisées à travers la publication de fiches marchés attribués. Ces fiches ne sont pas exhaustives : elles ont un caractère d'exemple pour permettre aux futures entreprises candidates de mieux appréhender notre chaîne de valeur et d'identifier les domaines techniques que nous recherchons.

*Ces fiches marchés seront publiées durant le premier trimestre 2016. **Restez-informé**, [inscrivez-vous à l'espace smart city](#).*

